

Mardi 6 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perturbations de circulation

Cérémonie de la libération de Châteauroux
Congrès national de la Protection civile

Le **samedi 10 septembre 2016**, à 18h, aura lieu au square Charles-de-Gaulle la commémoration de la libération de Châteauroux et du département. Afin de permettre le bon déroulement de cette cérémonie :

– le **stationnement** sera interdit du vendredi 9 septembre, 14h, au samedi 10 septembre jusqu'à la fin de la cérémonie rue Jean-Jacques-Rousseau, rue Amiral-Ribourt, rue des Arts et passage Notre-Dame. Le stationnement sera également interdit à compter du vendredi 9 septembre, 12h, jusqu'au dimanche 11 septembre, 14h, rue Paul-Louis-Courier et avenue du Charles-de-Gaulle, de la rue Paul-Louis-Courier à la rue de la République, rue Rabelais et rue Diderot.

– la **circulation** sera interdite à compter du vendredi 9 samedi 10 septembre, de 14h jusqu'à la fin de la cérémonie rue Jean-Jacques-Rousseau, rue des Arts et rue Amiral-Ribourt (dans la partie comprise entre la rue Porte Neuve et la rue Porte aux Guédons).

Le samedi 10 septembre la circulation sera interdite rue Rabelais et la sortie du parking Diderot, côté rue Rabelais, sera condamnée.

Ce dispositif plus large est rendu nécessaire du fait de la présence des congressistes de la Protection civile, plus de 400 personnes.

CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 33 19

www.chateauroux-metropole.fr